

Mais il nous sera bien permis d'étudier la physionomie de ce débat gigantesque, qui a tenu toute la population de Montréal en émoi pendant toute une semaine, et qui fait encore, depuis, le sujet de toutes les conversations et de toutes les discussions.

Ce qui ressort nettement des théories exposées au tribunal par les autorités ecclésiastiques qui ont été appelées à exprimer leurs vues, c'est que nous ne pouvons nous attendre de la part de la hiérarchie à aucune concession, à aucun égard et à aucune considération.

La position est bien tranchée ; les laïques n'ont qu'un seul droit et qu'un seul devoir : se soumettre.

La soumission, la soumission aveugle est la seule condition d'être dans l'Eglise catholique telle que la comprend notre Ordinaire.

Le clergé a le droit de tout dire, de tout faire, de tout ordonner, et le laïc n'a pas le droit de discuter, d'hésiter, ni même de commenter.

Et lorsque nous demandons d'où viennent ces pouvoirs, sur quel code ils sont basés, qui les a conférés, qui les limite et qui les restreint, on nous répond en relevant fièrement la tête et en nous commandant de baisser la nôtre :

*Ego sum quia sum !*

Je suis parce que je suis ; obéissez.

Nous ne savons pas si ces messieurs du clergé qui assistaient au procès ont senti les petits frissonnements qui passaient dans la foule lorsque les théologiens de l'évêché et l'archevêque lui-même exposaient la doctrine de leur autorité et de leur arbitraire.

Chaque fois, nous l'avons constaté, cette affirmation du droit de tout faire, de tout condamner sans avoir à rendre compte, sans entendre la victime, causait un malaise dans l'assistance.

On sentait planer une atmosphère de révolte dans la foule devant l'insolente fierté de ces déclarations.

Il serait bon de noter au passage ces indices précurseurs, quelquefois, de graves événements, et ne pas oublier que les tyrannies n'ont qu'un temps.

L'attitude prise par le corps ecclésiastique en cette circonstance, attitude qui certainement

était accentuée et exagérée par le dépit d'avoir à répondre à de pauvres hères comme ces gens du CANADA-REVUE qu'on avait tant de joie à dépouiller, a plus douloureusement affecté, qu'on ne le croit à l'archevêché, notre population intelligente.

Ces paroles de défi qui ont été colportées en dehors de l'enceinte du tribunal ont pénétré dans le peuple, et l'on ne se rend peut-être pas compte de la profonde impression qu'elles ont produite.

De toutes parts, le premier mouvement a été un mouvement de révolte qui s'est communiqué comme un trainée de poudre.

De bons conseils ont prévalu depuis, nous n'en doutons pas ; ces messieurs sont assez habiles pour avoir été, en sous-main, réparer le tort qu'ils s'étaient causé, mais on ferait bien d'y regarder à deux fois avant de recommencer.

Il ne faut pas jouer avec le feu.

C'est un jeu bien dangereux que joue là notre clergé en cherchant à remonter le courant qui entraîne tous les esprits vers la démocratie et vers la liberté.

Eh quoi, lorsque le chef de l'Eglise, Léon XIII, entre largement dans la grande voie du progrès et de l'émancipation des masses, et cherche à faire de la religion un appui pour le faible, un réconfortant pour le désespéré, lorsque tous ses efforts, depuis quelques années, tendent à démocratiser l'Eglise et à forcer le peuple à voir en elle un remède contre l'oppression du capital et de la ploutocratie, lorsqu'il la pousse à aller aux petits enfants sans même exiger qu'ils aillent vers elle, nous voyons ici brandir crosses et goupillons, et nous laissons cette cohorte guerrière, qui grouille autour d'une mitre, nous crier brutalement, sans un mot d'explication, sans une parole de conciliation : à genoux, et obéissez !

Si l'un de nous lève le front, il est immédiatement marqué du signe de la ruine et voué à l'extermination.

Périssent l'Eglise plutôt qu'un principe ! est le cri de bataille qui a été réellement proféré !

Nous ne le relèverons pas, parce qu'il nous semble trop odieux et surtout trop dangereux,